ABC LOGISTIQUE
SASU au capital de 5000€
8 rue de l'Echo
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
Siret : 83850792900019

Certifié conforme à l'original
Le Président

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du 12 03 2026

Procès-verbal

L'an 2026 et le 12 mars, à 10 heures,

Monsieur Mohamed BOUREBA, né le 27/02/1977 à KADIRIA (ALGERIE), de nationalité française, demeurant au 60, rue des Ponts – 78290 CROISSY SUR SEINE,
En sa qualité d'actionnaire unique et de Président de la société BIGTRANS, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 838 507 929.
A pris la décision suivante:

I. PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Mohamed BOUREBA cède à **Monsieur DIAWARA Papa Chérif**, né le 18/09/1973 à Dakar (Sénégal) et demeurant au 8 rue de l'Echo 78570 CHANTELOUP LES VIGNES de nationalité sénégalaise, qui accepte sous les garanties ordinaires et de droit les plus étendues en pareille matière 50000 actions représentant 100% du capital sociale,
Au moyen de la présente cession, le cédant subroge le cessionnaire dans tous leurs droits et actions envers la société émettrice, attachés aux parts cédées à compter du 12/03/2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II. DEUXIME RESOLUTION

Monsieur Mohamed BOUREBA démissionne du poste de Président de la société BIGTRANS.
Monsieur DIAWARA Papa Chérif, nouvel actionnaire unique prend acte de la démission remise par Monsieur Mohamed BOUREBA de ses fonctions de Président de la société à compter du 12/03/2026.
Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

III. TROISIEME RESOLUTION

Monsieur DIAWARA Papa Chérif, nouvel actionnaire unique, est nommé aux fonctions de Président de la société en remplacement de Monsieur Mohamed BOUREBA, Président démissionnaire à compter du 12/03/2026.

Monsieur DIAWARA Papa Chérif déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

IV. QUATRIEME RESOLUTION

Il est décidé de transférer le siège social avec effet au **12/03/2026** :

du 60, rue des Ponts – 78290 CROISSY SUR SEINE

au **8 rue de l'Echo 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

V. CINQUIEME RESOLUTION

Il est décidé de modifier la dénomination sociale à compter du **12/03/2026**:

- Ancienne dénomination sociale : BIGTRANSPORT,
- Nouvelle dénomination sociale : **ABC LOGISTIQUE**
- *Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

VI. SIXIEME RESOLUTION

Il est décidé de mettre à jour les statuts de la société conformément aux changements ayant eu lieu et de procéder aux formalités d'enregistrement, de publicité et d'inscription modificative au registre de commerce, requises par les réglementations en vigueur.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal, signé par le Président pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Président
Démissionnaire
M. Mohamed BOUREBA

Nouveau Président
DIAWARA Papa Chérif